



Fiche diagnostic des causes du déséquilibre forêt-gibier

Date :	Forêt :	Surface :
Commune :	Département :	
Propriétaire :	Coordonnées :	
Gestionnaire forestier	Coordonnées	
Organisateur de chasse	Coordonnées	
Opérateur(s)-rédacteur(s) :		



La chasse et son organisation

La chasse est exercée sur la forêt et sur sa totalité

La méthode, le mode et le planning de chasse permettent d'atteindre les objectifs

La chasse de(s) espèce(s) génératrice(s) des dégâts est efficacement pratiquée sur la zone à risque (ou la future) et son pourtour

La pression de chasse est en équilibre avec le voisinage

En dehors des zones à risque la pression de chasse n'est pas génératrice d'un fort dérangement et d'un déplacement des animaux

En dehors des zones à risque, les prélèvements sont équilibrés sur l'ensemble du territoire de chasse

Absence d'engrillagement ou de clôture électrique générateurs d'une concentration d'animaux

Les prélèvements sont en équilibre populationnel, suivant les règles ou les objectifs

Les prélèvements sont équilibrés durant la saison de chasse

Le plan de chasse est réalisé avec un minimum dans chaque catégorie

Les frottis de chevreuil sont une cause du déséquilibre et des tirs d'été sont réalisés

Le tarif de location est conforme et ne génère pas de spirale infernale



Les instances administratives et fédérales

Le plan de chasse repose sur des bases réelles et sérieuses

Il y a équité entre les attributions de tous les plans de chasse au sein de l'unité de gestion ou de population

L'unité de gestion ou de population est en adéquation avec la zone sur laquelle vit l'espèce

Il y a cohérence dans la gestion des unités interdépartementales

Il n'y a pas d'opposition par la représentation sociale à la gestion sereine de la grande faune sauvage

La surface du territoire est adaptée pour permettre des attributions et des réalisations

En fonction du rapport entre l'unité de gestion ou de population et la taille du territoire, ce dernier est intégré à un groupement pour permettre une gestion plus pertinente des populations

Les données cynégétiques précises sont communiquées par la FDC aux sylviculteurs ou à leurs mandataires et à la DDT(M)

Observations :



La gestion sylvicole et forestière

La forêt est en gestion de production dynamique

La forêt est en équilibre sylvicole

La présence du grand gibier a été prise en compte lors de l'élaboration du programme sylvicole

L'amélioration de la capacité d'accueil est pratiquée

Absence de signe avant-coureur de déséquilibre

La chronologie favorable des travaux forestiers permet d'offrir une nourriture et des tiges à froter hors risque

La régénération naturelle, le semis ou la plantation a une surface supérieure au minimum requis

Les essences très appétentes sont plantées dans le recru, ou avec un répulsif, ou avec une protection

Des cloisonnements sylvicoles existent dans les régénérations naturelles

Les dégagements sont réalisés en interligne

Lors des dégagements une bande de recru est conservée en bordure des plants

Les éclaircies et/ou les dépressages ont été réalisés suivant les normes dans l'espace et dans le temps

Le programme sylvicole est communiqué à l'organisateur de chasse



Guide du diagnostic des causes du déséquilibre forêt gibier



La chasse et son organisation

La chasse est exercée sur la forêt et sur sa totalité	→	Y-a-t'il un plan de chasse sur le territoire concerné ? Si oui, la chasse de(s) espèce(s) génératrice(s) des dégâts est-elle prioritaire ?
La méthode, le mode et le planning de chasse permettent d'atteindre les objectifs	→	Le(s) mode(s) de chasse pratiqué(s) sont-ils adaptés et le planning de chasse est-il limité ? Il faut éviter une pression de chasse quasi quotidienne (bécasse, vénerie, battue...) chaque semaine
La chasse de(s) espèce(s) génératrice(s) des dégâts est efficacement pratiquée sur la zone à risque (ou la future) et son pourtour	→	La chasse est-elle pratiquée de manière homogène sur la totalité du territoire ? Y-a-t-il des zones laissées en déshérence cynégétique ?
La pression de chasse est en équilibre avec le voisinage	→	La pression de chasse est élevée sur le territoire de façon à éviter l'effet réserve lorsque la pression de chasse est supérieure chez les voisins.
En dehors des zones à risque la pression de chasse n'est pas génératrice d'un fort dérangement et d'un déplacement des animaux	→	Au même titre que les zones à risque, il faut éviter de créer des zones de refuges qui concentreraient les animaux.
Les prélèvements sont équilibrés sur l'ensemble du territoire de chasse	→	Pour ne pas créer momentanément une zone refuge, il est indispensable d'étaler le planning de chasse sur l'ensemble de la saison ou de venir décantonner les animaux régulièrement
Absence d'engrillagement ou de clôture électrique générateurs d'une concentration d'animaux	→	Le massif ou le territoire est-il clôturé ou engrillagé ? Si oui cela peut entraîner une concentration des animaux et augmenter les risques de dégâts.
Les prélèvements sont en équilibre populationnel, suivant les règles ou les objectifs	→	Lorsque l'on est en équilibre (ou à peu près), la règle des tiers est à respecter ; on prélève : 1/3 de jeunes, 1/3 de mâles, 1/3 de femelles
Les prélèvements sont équilibrés durant la saison de chasse	→	Le plan de chasse est réalisé de manière régulière tout au long de la saison, de l'ouverture de la chasse des espèces génératrices des dégâts ; l'idée est de ne pas concentrer les prélèvements sur une partie de la saison notamment à la fin.
Le plan de chasse est réalisé avec un minimum dans chaque catégorie	→	Au minimum : 80% des animaux attribués au plan de chasse dans chaque catégorie sont prélevés au cours de la saison de chasse.
Les frottis de chevreuil sont une cause du déséquilibre et des tirs d'été sont réalisés	→	En cas de frottis de chevreuil sur certaines parcelles, y-a-t-il des bracelets réservés uniquement pour le tir d'été et des prélèvements sont-ils réalisés ?
Le tarif de location est conforme et ne génère pas de spirale infernale	→	En cas de loyer trop élevé, les chasseurs espèrent et génèrent une quantité d'animaux à la hauteur du prix payé ; ce qui peut engendrer une surpopulation et un déséquilibre

Guide du diagnostic des causes du déséquilibre forêt gibier



Les Instances administratives et fédérales

<p>Le plan de chasse repose sur des bases réelles et sérieuses</p>	<p>Il doit tenir compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De l'article L 425-4 du code de l'environnement ; ➤ Des objectifs de gestion prédéfinis (s'ils existent) ; ➤ Du faisceau d'indices de gestion (Indice Kilométrique, Comptage, Rétrocalcul des cohortes, Indicateurs de Changement Ecologique, Indices Cynégétiques d'Abondance, comptage des cerfs bramant, etc.) sur des unités de gestion ou de population ; ➤ Des fiches d'inventaire simplifié des dégâts de grand gibier (s'il y a) ; ➤ Des signes avant-coureurs de déséquilibre ; ➤ Des zones à risque ou des futures zones à risque ; ➤ De la biologie et de l'éco-éthologie des espèces de grand gibier ; ➤ De la capacité d'accueil de l'écosystème agriforestier ; ➤ De la nécessité des tirs d'été liée au risque de frottis par l'espèce chevreuil.
<p>Il y a équité entre les attributions de tous les plans de chasse au sein de l'unité de gestion ou de population</p>	<p>Les bracelets sont-ils intelligemment répartis, et de manière équitable, au sein de l'unité de gestion ou de population ? pas de saupoudrage des bracelets.</p>
<p>L'unité de gestion ou de population est en adéquation avec la zone sur laquelle vit l'espèce</p>	<p>Les délimitations des unités de gestion ou de population sont-elles en concordance avec les zones sur lesquelles vivent les espèces et sont-elles d'une surface adaptée ?</p>
<p>Il y a cohérence dans la gestion des unités interdépartementales</p>	<p>Les gestions sont-elles cohérentes lorsque les unités de population sont à cheval sur plusieurs départements ? les fédérations des chasseurs se sont-elles concertées afin d'optimiser la gestion des espèces sur ces unités ?</p>
<p>Il n'y a pas d'opposition par la représentation sociale à la gestion sereine de la grande faune sauvage</p>	<p>Le grand public s'est-il approprié la grande faune sauvage sur le territoire concerné, compliquant la gestion de la chasse et la réalisation du plan de chasse ?</p>
<p>La surface du territoire est adaptée pour permettre des attributions et des réalisations</p>	<p>Le territoire concerné justifie-t-il une surface suffisante pour prétendre à une attribution de plan de chasse ?</p>
<p>En fonction du rapport entre l'unité de gestion ou de population et la taille du territoire, ce dernier est intégré à un groupement pour permettre une gestion plus pertinente des populations</p>	<p>Si le territoire est de taille insuffisante pour gérer à lui seul la population d'animaux présents, s'est-il regroupé avec un ou plusieurs voisins ?</p>
<p>Les données cynégétiques précises sont communiquées aux sylviculteurs ou à leurs mandataires et à la DDT(M)</p>	<p>Dans le cadre des bonnes relations et du dialogue constructif et permanent, les données cynégétiques précises peuvent être communiquées au sylviculteur ou à ses mandataires et à la DDT(M) pour leur permettre de prendre en compte le gibier dans leurs programmes sylvicoles.</p>

Guide du diagnostic des causes de l'équilibre forêt gibier



La gestion sylvicole et forestière

La forêt est en gestion de production dynamique	→	La forêt est-elle dotée d'un document de gestion durable (PSG, CBPS, RTG, Aménagement) ? (si non, contacter le CNPF ou l'ONF) Le programme des coupes et travaux est-il mis en œuvre ? (Si non pourquoi ?) Est-ce que le forestier travaille de manière dynamique dans son massif ?
La forêt est en équilibre sylvicole	→	La forêt présente une répartition équilibrée dans l'espace de tous les types de peuplement : 1/3 de parcelles avec des peuplements jeunes (renouvellement : régénération, plantation, semis, fourré, gaulis), 1/3 avec des peuplements adolescents (en amélioration), 1/3 avec des peuplements adultes (en amélioration et murs). En futaie irrégulière, la régénération naturelle diffuse est-elle présente ?
La présence du grand gibier a été prise en compte lors de l'élaboration du programme sylvicole	→	Il faut commencer par travailler dans les peuplements en amélioration ou sans intérêt économique pour fournir des zones de gagnage et des brins à frotter avant d'entamer des renouvellements de peuplements
L'amélioration de la capacité d'accueil est pratiquée	→	Sylviculture dynamique (éclaircie et régénération des peuplements), recépage des taillis sans valeur économique, entretien des banquettes le long de la voirie forestière, éclaircie des lisières, entretien des cloisonnements sylvicoles, favorisation des fruitiers, et arbres fructifères, mise en place des cultures à gibier intra-forestières et périphériques au massif, entretien de points d'eau, création de « pré-bois » ;
Absence de signe avant-coureur de déséquilibre	→	Les rejets de taillis ne sont pas systématiquement abrutis après coupe (brosse) sur des surfaces significatives, les arbres ne sont pas systématiquement dépourvus de lierre à hauteur du chevreuil et/ou du cerf, l'évaluation objective des dégâts ne montre pas de peuplements dans l'orange ou dans le rouge, les ICE ne montrent pas de dégradation des relations du couple population milieu
La chronologie favorable des travaux forestiers permet d'offrir une nourriture et des tiges à frotter hors risque	→	Le sylviculteur a pris soin d'anticiper le renouvellement de son peuplement, en travaillant d'abord dans les peuplements voisins afin de créer des zones de gagnage et d'offrir des brins à frotter pour faire diversion
La régénération naturelle, le semis ou la plantation a une surface supérieure au minimum requis	→	En dessous d'un d'un ha, on est dans le rouge avec les densités actuelles de cervidés ; il est quasiment illusoire de ne pas avoir de dégâts. La protection est quasi obligatoire. Entre 1 ha et 3 ha on est dans l'orange. Au-delà, dans un massif forestier, si l'équilibre forêt gibier est atteint et les techniques ad hoc mises en place dans l'entretien des jeunes boisement/reboisement, les « dégâts » seront supportables dans la majorité des cas.
Les essences très appétentes sont plantées dans le recru, ou avec un répulsif, ou avec une protection	→	Certaines essences (merisier, et fruitiers forestiers en général, chêne rouge d'Amérique, douglas...) sont très appétentes et il est pratiquement indispensable de les planter dans le recru ou de les protéger (en cas d'enrichissement). Une plantation en terrain nu peut s'avérer problématique.
Des cloisonnements sylvicoles existent dans les régénérations naturelles	→	Dans les régénérations naturelles, il est indispensable de rapidement mettre en place des cloisonnements sylvicoles. Aussi bien pour suivre et entretenir la régénération que pour limiter la stagnation des cervidés dans les enceintes où ils ne craignent rien et restent longtemps à commettre des dégâts.
Les dégagements sont réalisés en interligne	→	Dans les plantations, avant de réaliser les dégagements, il convient d'ouvrir des cloisonnements au girobroyeur ou au broyeur dans les interlignes en maintenant une zone non broyée (0.5 à 1m) au pied des plants. Le nettoyage systématique de toute l'interligne est à proscrire sous peine de déconvenue.
Lors des dégagements une bande de recru est conservée en bordure des plants	→	Lors des dégagements, pour prendre en compte la présence des cervidés et limiter leurs dégâts, il est indispensable d'effectuer des dégagements en cheminée ou « cône inversé » (la tête du plant est dégagée et mise au soleil par contre le pied est maintenu dans la végétation pour limiter l'accès des cervidés). Pas de dégagement en plein sous peine de gros dégâts (écorçage, abrutissements, frottis...)
Les éclaircies et/ou les dépressages ont été réalisés suivant les normes dans l'espace et dans le temps	→	Le dépressage doit être effectué en assurant une protection physique des brins favorisés
Le programme sylvicole est communiqué à l'organisateur de chasse	→	Dans le cadre, des bonnes relations et du dialogue constructif et permanent, le programme sylvicole peut être communiqué à l'organisateur de chasse pour accentuer localement et temporairement la pression de chasse sur les peuplements sensibles.